



## APPEL DE CANDIDATURES (POSTE SYNDIQUÉ)

**TITRE :** TECHNICIEN EN URBANISME  
**SERVICE :** GESTION DU TERRITOIRE (URBANISME)  
**STATUT :** TEMPS PLEIN, PERMANENT  
**DATE LIMITE :** 26 SEPTEMBRE 2016  
**N° CONCOURS :** ACVSAD-2016-464  
**DÉBUT D'EMPLOI :** OCTOBRE 2016

### DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire voit à l'application des lois et des règlements relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement, au transport, à la protection des rives et du littoral, à l'environnement, à la protection du territoire agricole et à ses activités. Elle est appelée à agir à titre de personne-ressource auprès des citoyens, des fournisseurs et des autres employés de la municipalité en ce qui a trait aux activités sous sa responsabilité.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Recevoir, analyser et traiter toutes les demandes de permis relatifs à son champ d'activités, en faire le suivi ainsi que l'inspection
- Procéder à l'émission des autorisations de construction ou des certificats d'autorisation
- Entretenir une connaissance approfondie des règlements et des lois propres à l'urbanisme et à l'environnement
- Procéder à des analyses en matière d'urbanisme et d'environnement pour la municipalité et effectuer les recommandations appropriées
- Transmettre de l'information spécialisée aux citoyens relativement au domaine de l'urbanisme et de l'environnement
- Répondre et effectuer les suivis aux demandes de renseignements et aux plaintes des citoyens, ainsi qu'aux demandes provenant des autres services et des fournisseurs sur les règlements, les politiques, les processus, les services offerts et les pratiques en place
- Procéder à l'émission d'avis d'infraction lors de situation de non-conformité
- Travailler sur la conception de mémoires, de documents et de rapports pour le conseil municipal
- Entretenir une communication constante avec les membres de l'équipe afin d'assurer la qualité des suivis et d'arrimer les actions
- Établir ou participer à l'établissement des programmes de travail permettant d'assurer la coordination des travaux de son secteur d'activités avec les autres services de la Ville
- Recommander à son supérieur des améliorations aux méthodes, techniques et procédés de travail afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'urbanisme
- Assurer, au besoin, la relève et le support pour divers besoins au sein du Service de la gestion du territoire, secteur de l'urbanisme
- Rédiger, à l'occasion, des rapports techniques ainsi que de la correspondance en fonction de ses attributions
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur

**NOTE :** *Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.*

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en urbanisme ou en architecture
- Détenir une expérience pertinente minimale de trois (3) ans

### COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi et particulièrement au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)
- Détenir une bonne connaissance des outils informatiques
- Savoir faire preuve de rigueur et de professionnalisme
- Démontrer une capacité de travailler en équipe

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des fonctionnaires municipaux en vigueur
- L'échelle salariale se situe entre 21,28 \$ à 33,24 \$ / l'heure (échelle 2015)

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, par courriel ou à l'adresse suivante :

**Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**  
**Concours : ACVSAD-2016-464**  
Service des ressources humaines  
200, route de Fossambault  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3  
rh@ville.st-augustin.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.